# ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL D'INSTITUT DE L'IUT DE VÉLIZY

## SCRUTIN DU 23 ET 24 NOVEMBRE 2023

## PROCÈS-VERBAL DE L'EXAMEN DE LA RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES

La clôture du dépôt des candidatures pour les élections susvisées était fixée au **Vendredi 10 novembre 2023 à 17h**. Il a été procédé à l'examen de la recevabilité des candidatures.

**RAPPEL DES REGLES RELATIVES A LA RECEVABILITE DES CANDIDATURES :**

Ces règles sont précisées dans le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 719-1 et D.719-1 à D.719-40 et dans l'arrêté n°2023-199 portant décision électorale du Président de l'UVSQ en date du 23 octobre 2023.
Au regard de ces textes, la Direction des affaires juridiques et institutionnelles de l'UVSQ a instruit l'ensemble des candidatures qui lui sont parvenues avant la date limite de remise des candidatures à savoir le vendredi 10 novembre 2023 à 17h. L'instruction des dossiers de candidatures a été effectuée entre le vendredi 10 novembre, 17 heures et le mercredi 15 novembre 2023 à 17 heures.

### 1. Candidature recevable présentée au titre du Conseil d'Institut de l'IUT de Vélizy

### RAPPEL DU NOMBRE DE SIÈGES À POURVOIR AU CONSEIL D'INSTITUT DE L'IUT DE VÉLIZY

| Collèges électoraux | Nombre de sièges |
|---|---|
| Collèges des étudiants | 4 |
| TOTAL | **4** |

UVSQ
université PARIS-SACLAY

COLLEGE DES USAGERS

***Aucune candidature n'a été présentée.***

Fait à Versailles, le 17 NOV. 2025

Le Président de l'Université

Alain BUI